

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18.09.2017

Le 18 septembre 2017 à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de Richeville légalement convoqués, se sont réunis à la mairie sous la présidence de M. Roland DUBOS, Maire.

Etaient présents : M. Maxime LAFOLIE M. Bernard DELACOUR, Mme Marie DESCHAMPS, M. Jean François PETILLON.

Etaient absents : Mme Corinne CHERIOT, Mme Helena SALINGUE M. Nicolas PETIT, M. Éric LEGENDRE , excusés

Pouvoir : néant.

Secrétaire de séance : M. Maxime LAFOLIE

Le compte-rendu de la réunion du 3 juillet est lu et signé.

Le Conseil Municipal approuve l'ordre du jour.

1. **Modification des statuts de la CDCVN – Prise de la compétence « Politique du logement social d'intérêt communautaire ».**

M. le maire expose à son conseil municipal la modification des statuts de la CDCVN qui souhaite se doter d'une nouvelle compétence afférente à une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ou au Programme d'Intérêt Général (PIG), qui permettront dans un 1^{er} temps d'étudier les besoins particuliers du territoire (façade, énergie, accessibilité...) et, dans un 2^{ème} temps, de leur proposer des travaux d'amélioration subventionnés par le Département et l'ANAH et appelle son conseil municipal à approuver cette modification statutaire en y ajoutant une compétence optionnelle « Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées »

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité décide d'approuver la modification des statuts de la CDCVN.

2. **Adhésion de cinq nouvelles communes à la CDCVN.**

M. Le maire informe à son conseil municipal que suite à la délibération en date du 4 septembre 2017, le Conseil Communautaire a donné un avis favorable aux demandes d'adhésion à la Communauté de Communes du Vexin Normand formulée par les communes de Bézu la Forêt, Boury en Vexin, Château sur Epte, Courcelles Lès Gisors et Martagny. Il appelle son conseil municipal à se prononcer sur un avis favorable ou non pour l'adhésion de chaque commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide de donner un avis favorable à l'adhésion de chaque commune la Communauté de Communes du Vexin Normand à compter du 1^{er} janvier 2018.

3. **Modification de la gouvernance de la CDCVN suite à l'adhésion des cinq nouvelles communes.**

M. le maire explique à son conseil municipal que ces cinq nouvelles adhésions modifient la gouvernance communautaire et nécessitent de faire acter la future gouvernance du conseil communautaire selon deux dispositifs à savoir :

- Droit commun avec 70 sièges répartis pour les 41 communes

- Accord local trouvé avec 64 sièges répartis pour les 41 communes.

Après avoir présenté en détail ces deux dispositifs, M le maire appelle son conseil municipal à se prononcer sur le choix de la répartition souhaitée.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité, de retenir la répartition de droit commun avec 70 sièges.

4. Rapports annuels 2016 du SIEVN et du SYGOM.

M. le maire informe que les rapports annuels 2016 du SIEVN et du SYGOM sont disponibles à la mairie. Le rapport du SIEVN comprenant 182 pages est en version numérique sur clé USB. M. Petillon demande si dans ce rapport on parle de la décarbonatation de l'eau et fait la remarque que l'eau est de plus en plus calcaire. M. le maire informe que le centre de tri d'Etrépagny fermera définitivement en fin d'année.

5. informations diverses.

M. le maire et le conseil municipal effectuent la visite de la pièce de la mairie où sont entreposés les documents concernant la commune. Ces documents ont besoin d'un archivage approprié et au vu de la charge de travail à effectuer, il va proposer pour le budget 2018 que Mme Lafolie, secrétaire de mairie fasse 4 heures supplémentaires par semaine pour effectuer le rangement et classement de ces archives.

M. le maire fait part des remerciements des associations La Croix Rouge Française, le Centre Henri Becquerel de Rouen et le CFAIE de Val de Reuil pour les subventions qui leur ont été accordées.

M. le maire propose à son conseil municipal des projets de travaux et d'achats pour 2018 sous réserve des crédits budgétaires. Des devis vont être demandés :

- Paratonnerre et réparation des moteurs des cloches de l'église ;
- Eclairage de la classe ;
- Eclairage extérieur Eglise
- Nettoyage de l'avaloire dans le chemin St Eustache ;
- Achat de 4 miroirs pour une meilleure sécurité à Richeville sur la RD 6014 et à Flumesnil à l'intersection de la VC31 et VC 38 ;
- achat d'une 2ème poubelle pour le cimetière ;
- achat des filets de but de hand-ball et de football ;

4. Questions diverses

M. le maire informe du décès de M. Renoult Michel et de la naissance de Sann Delhaye, Il recherche des bonnes volontés pour nettoyer les caniveaux sur la RD 6014. Ce nettoyage pourrait se faire un dimanche matin.

Séance levée à 21h15

Le maire
Roland DUBOS